

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Avis d'Attribution Provisoire de Marché

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi n° 23-12 du 06 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et en application des dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public ; la direction des travaux publics de la Wilaya de Bordj Bou Arreridj NIF N° 408015000034098 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales publié dans les quotidiens **Alem el Ahdef 18/03/2026 et L'Express Le 18/03/2026 des résultat suivantes:**

L'Opération	Intitulé du Projet	Entreprise	NIF de L'entreprise	Montant de l'offre corrigé en TTC	Délai de réalisation	Note Technique	Classement
Fourniture et mise en œuvre de la signalisation verticale et horizontale sur Chemins Wilaya	Lot 01 : Fourniture et mise en œuvre de la signalisation verticale sur Chemins wilaya.	ENTREPRISE DE SIGNALISATION ROUTIERE - KOUADRI.Mbarek- -Setif-	195194000036459	12 821 060.00 DA	SOIXANT E (60) Jrs	85	Offre la moins disante- parmi les offres techniques recevables
	Lot 02 : Fourniture et mise en œuvre de la signalisation horizontale sur Chemins wilaya.	EURL MULTI LINES SYSTEMES - LACHGAR.Farid - -Setif-	001419009146524	3 880 114.00 DA	Trente (30) Jrs	63	Offre la moins disante- parmi les offres techniques recevables
	Lot 03 : Contrôle de qualité des travaux de Fourniture et mise en œuvre de la signalisation verticale et horizontale sur Chemins Wilaya.	Laboratoire des Travaux Publics de L'Est -Setif-	099925006298940	761 600.00 DA	SOIXANT E (60) Jrs	71	Offre la moins disante- parmi les offres techniques recevables

- Les soumissionnaires intéressés, peuvent se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette avis , pour Prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. et leur communiquer ces résultats par écrit.
- Les soumissionnaires qui contesteraient le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première Publication de cet avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux, auprès de la commission des marchés de la wilaya.
- Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée jusqu' au jour ouvrable suivant.